

Mairie de Malemort

-- Web Journal - Cérémonies --

Cérémonies



Les travaux du Prieuré ont été inaugurés

le mardi 16 octobre

Raphaël
mercredi 17 octobre 2007

Résumé :

C'est en présence de nombreuses personnalités que le Prieuré rénové a été inauguré mardi 16 octobre.

Lors de cette inauguration le Député Philippe Nauche, Claude Nougéin, représentant le Président du Conseil général, le directeur de la DRAC et Madame Prime, Sous-Préfet ont dit quelques mots. Le maire de Malemort a retracé quelques éléments historiques, financiers et techniques du projet. Son intervention est publiée ci-dessous.

Discours de Robert Penalva Maire, Conseiller général de Malemort 1er Vice-Président de la CAB

Discours inauguration des travaux du Prieuré, Mardi 16 octobre 2007

Madame le Sous-Préfet, Monsieur le Député, Madame la représentante du Sénateur-Maire de Brive, Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, représentant du Président, Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux, conseillers généraux, Monsieur le capitaine de la compagnie de gendarmerie de Brive, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade, Mesdames, Messieurs les représentants de la DRAC, Monsieur l'architecte des Bâtiments de France, Mesdames, messieurs les élus, chers collègues, Mesdames, messieurs les représentants du monde économique, Mesdames, messieurs les représentants des entreprises et bureaux d'études ayant collaboré à la validation du projet, Mesdames, messieurs les présidents d'associations, Mesdames, messieurs chers concitoyens, chers amis,

Il n'y a pas même un mois, nous inaugurons la restauration du Vieux Bourg de Montemart. Si le Vieux Bourg a particulièrement souffert des ravages du temps et de la folie guerrière des hommes, l'église Saint-Xantin et le Prieuré sont des témoignages architecturaux du passé qui ont mieux traversé les époques.

Si cet ensemble de bâtiments a été protégé des attaques barbares, c'est sans doute de part sa situation sur l'autre rive de la Corrèze puisque, très longtemps, le passage se faisait en barque.

C'est d'ailleurs parce que l'église du Bourg était régulièrement démolie que décision avait été prise de la construire ici, même s'il semble bien que ce n'est pas son positionnement originel, des vestiges primitifs existant encore au siècle dernier, montrant que le cours de la Corrèze avait été dévié pour l'édification première.

Il n'en reste pas moins que l'on n'échappe pas aux éléments naturels. A Malemort on sait bien ce que cela veut dire, nous qui sommes toujours inquiets dès que l'orage gronde.

L'église et son prieuré sont bien évidemment à la merci des inondations comme celle de 2001, mais ces bâtiments ont également connu l'épreuve du feu le 26 novembre 1997.

La Ville de Malemort s'est donc trouvée dans la même situation que ses illustres prédécesseurs qui, en 1902, se trouvaient dans l'obligation de reconstruire l'église et son Prieuré. C'est à cette époque qu'un rapport fut envoyé au Préfet, ce qui donna lieu à une inspection des monuments historiques qui se traduisit, en 1905, par le classement de l'ensemble.

Même si ce classement a permis une participation substantielle de l'Etat, ce genre de restauration est tout à fait particulière. Tout devant être refait à l'identique, la charge financière restant à la commune n'est pas négligeable.

Avant d'entrer dans les chiffres, je voudrais donner quelques repères historiques avec précaution car les débats ne sont pas fermés. En effet, s'il ne fait aucun doute que l'histoire de l'église

Saint-Xantin commence au 11^{ème} siècle, des débats nombreux et animés ont été ouverts par ceux que Malemort compte comme spécialistes de l'histoire de notre commune sur le presbytère qu'on appelle aujourd'hui le Prieuré.

La datation exacte de ce bâtiment ouvre la porte à quelques polémiques entre spécialistes et nous ne voudrions pas gâcher cette belle fête en instaurant quelques doutes historiques.

Ce qui semble certain, si on en croit ce qu'en disent les spécialistes, un Prieuré était l'annexe d'une abbaye et en l'occurrence il s'agissait à Malemort de l'annexe d'un autre prieuré celui de Saint Martin de Brive, l'abbaye mère étant Saint Martial de Limoges. Le Prieuré de Malemort a été édifié en plusieurs parties du 12^{ème} au 14^{ème} siècle.

Quand survint la Révolution, les biens de la cure furent vendus, en 1789. Le Presbytère le fut au citoyen Meyjonade en l'an V de l'ère révolutionnaire qui le reloua à la commune en 1815 pour le nouveau pasteur. Il fut racheté en 1923 à la fondé de pouvoir du propriétaire.

L'église et son Prieuré étant toujours isolés du Bourg, le Conseil municipal dans une séance de 1839, s'adressa à votre illustre prédécesseur de l'époque, Madame le Sous-Préfet, pour réclamer la construction d'un pont permettant l'accès aux office sans détours. Efficace, la municipalité et le Sous-Préfet en obtinrent la construction en 1847.

Des témoignages indiquent également que des éléments de construction comme les colonnes semblent bien provenir de l'ancien Prieuré de Montchal démoli à la fin du 19^{ème}.

Tout ceci, comme je l'ai indiqué au début de mon propos, n'aurait pas donné lieu à inauguration aujourd'hui si l'église et son Prieuré n'avaient pas été sauvés grâce à leur classement en 1905.

Nos concitoyens, qui sont intéressés par ces questions historiques, pourront à la fois se procurer la conférence qu'avait donnée Jean Le Panse et qui est à disposition sur le site internet de la ville ou se référer au célèbre ouvrage de l'abbé Célérier sur Saint Xantin, ouvrage de 1932, réédité sous la houlette des Amis de Malemort en 1984.

Cette parenthèse historique et architecturale m'a, je l'espère, permis de vous convaincre que notre municipalité était dans l'obligation tant morale qu'institutionnelle de procéder à la restauration du Prieuré qui a fait suite à celle de l'église entre 1997 et 2000. L'ensemble de la remise en état aura coûté plus de 2 millions euros, dont 25 % à la charge de la Ville, soit près de 500.000 €. Pour ce qui concerne l'église, l'indemnité d'assurance a couvert 90% des travaux.

La première de nos obligations dès les années 2000 fût de mettre l'ouvrage en protection de la pluie car il était de notre responsabilité de protéger pour qu'il n'y ait pas de dégradations complémentaires.

Si tel avait été le cas, toute la charge des dégradations complémentaires aurait été pour la commune. Cela nous valu la longue et coûteuse location d'un parapluie protégeant et l'église et le prieuré. Une fois les études terminées, les travaux de couverture, de charpente et de maçonnerie ont démarré pour se terminer début 2002.

Cette tranche de travaux a coûté pas loin de 400.000 €, l'Etat prenant 50% à sa charge, le Département et la ville se partageant le reste du financement.

Entre 2002 et 2004, une nouvelle période d'étude commença pour l'aménagement intérieur du prieuré. Cette période fût aussi mise à profit pour trouver les financements DRAC et Conseil Général pour environ 50 % sur cette partie. Personne n'a oublié le sérieux problème d'inondation que nous avons eu en 2001 et dans une moindre mesure en 2002, ce qui bien évidemment différa l'avancement du projet puisque 10 bâtiments communaux ayant été touchés par les inondations, il convenait de travailler d'abord à rénover les écoles, la mairie et les équipements d'utilisation quotidienne.

La 2ème tranche a couvert la période 2004-2007, chantier extrêmement particulier puisque s'agissant de bâtiments classés, il convenait de les refaire à l'identique, utilisant matériaux et savoir-faire les plus proches de la conception initiale.

Les lots de menuiserie, planchers, peinture ou serrurerie ont été refaits par des entreprises qualifiées ayant un savoir faire artisanal reconnu par les monuments historiques et son architecte qui a eu en charge la maîtrise d'œuvre des travaux.

Cette partie a ouvert droit à des subventionnements d'Etat et du Département alors que les parties techniques sont restées à la charge de la commune. Nous entendons par parties techniques, l'électricité, la plomberie et le chauffage qui, n'existant pas historiquement, n'ont pas été prises en compte dans les financements tout en devant cependant répondre aux normes architecturales actuelles. Je ne vous ferai pas un inventaire détaillé de toutes les réalisations qui ont été faites, la visite que vous pourrez faire des locaux et que vous avez déjà pu commencer à entrevoir vous permettra de comprendre qu'il s'agit de travaux tout à fait minutieux qui mettent particulièrement en valeur tout le savoir-faire des entreprises qui ont été choisies pour le réaliser.

Si je le faisais, un inventaire à la Prévert me permettrait de mettre en valeur : En maçonnerie, la restauration des torchis des cloisons séparatives ou la pose de pierres de tailles, hourdés au mortier de chaux, En menuiserie, la pose de palançon en châtaignier dans les cloisons, La restauration de peintures murales et de badigeons et la recherche de polychromies, Ou encore la pose de verres soufflés artisanaux. Vous constaterez aussi la qualité des matériaux utilisés pour le chauffage, la plomberie et l'électricité.

Cette restauration intérieure aura, à elle seule, coûté 600.000 € sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville.

A ce stade, je dois, donc, au nom de la Ville, remercier tous ceux qui, dans leur domaine, ont œuvré à cette réalisation. Que ce soit en terme d'études et de conception, en terme de suivi du chantier ou encore en terme de réalisation concrète, je dois remercier les divers artisans de cette réussite. Les travaux ont été longs, mais le résultat est de qualité incontestable. Je veux aussi remercier l'Etat et le Conseil Général qui nous ont soutenus et accompagnés pour sauver et mettre en valeur ce patrimoine.

Je sais au moment de conclure, qu'une question est sur toutes les lèvres : Mais à quoi vont donc servir ces bâtiments qui sont aujourd'hui réhabilités ?

Si nous avons donné notre accord pour que la paroisse puisse utiliser, ponctuellement, une partie des locaux rénovés pour ses activités propres, nous n'avons pas affecté ces locaux qui, eu égard à leur qualité exceptionnelle méritent une utilisation à la hauteur du travail qu'ils ont demandé.

Néanmoins, je souhaite qu'ils puissent servir à mettre en valeur l'énergie créatrice dans les

différents arts et savoirs-faire.

Il fallait, pour traduire cette volonté, réserver la première manifestation publique dans ces lieux à un évènement d'exception, en harmonie avec la qualité du travail réalisé ici.

Ainsi, j'ai proposé, dimanche, au Président de l'Union Compagnonnique de Brive, à l'occasion de la réception des aspirants, que les Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis nous fassent l'honneur de cette première ouverture publique du Prieuré, pour une exposition qu'il nous ont proposé de longue date.

En présentant leurs plus beaux travaux dans ces lieux, nous répondrons à cette demande ancienne de tenir exposition à Malemort, tout en leur offrant un cadre à la hauteur de leurs talents.

En accueillant les Compagnons dans ces lieux, ce sera, aussi pour nous la meilleure manière de rendre hommage au bel ouvrage et au travail de tous ceux dont la main est le plus précieux des instruments, et, même si c'est le plus primitif des instruments, la main reste, comme l'écrivait Aristote, l'instrument des instruments.

L'histoire du Prieuré comme nous l'avons lu a toujours été intimement liée aux malemortois. Il leur est rendu ce soir plus beau que jamais. Notre prochaine étape sera la mise en valeur des abords et vous pouvez être sûrs que la Ville aura à cœur d'en faire un lieu d'échange et de promotion de la Culture.

Je vous remercie

Les reportages photos :

- ▶ [L'inauguration](#)
- ▶ [La visite](#)